Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION DE LA VALLEE DE LA SEVRE NIORTAISE AMONT

Commune d' Echiré

Carte des hauteurs d'eau pour la crue centennale

Carte H18

Echelle: 1/ 5 000

Avril 2015

Affaire n° 8310688

ARTELIA

Agence de Bordeaux

Le Bonaire - 6-8 avenue des Satellites - 33187 LE HAILLAN - Tél : 05 56 13 05 82 - Fax : 05 56 13 05 83

N

LÉGENDE
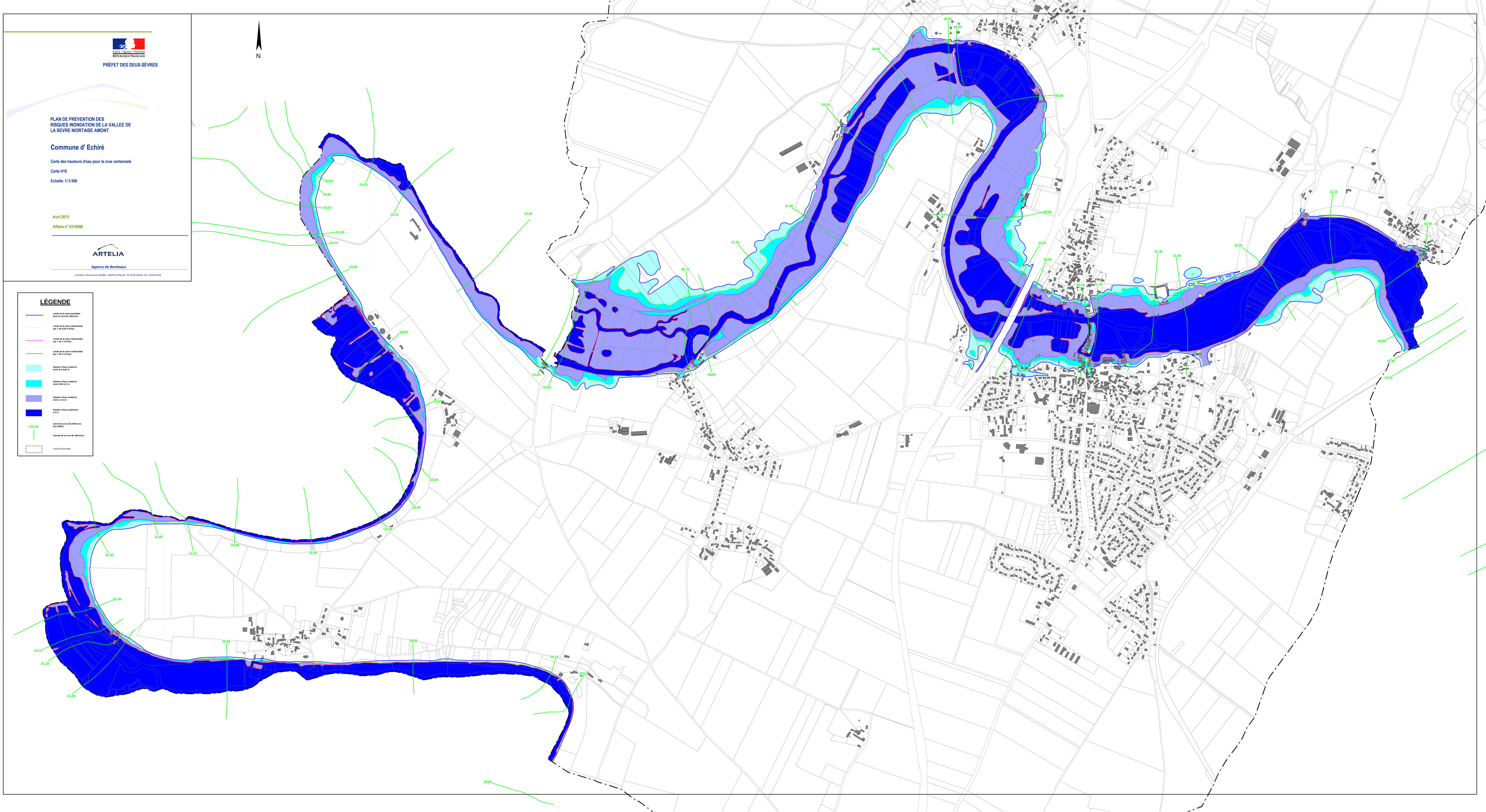
- Limite de la zone inondable pour la crue de référence
- Limite de la zone submersible par + de 0,50 m d'eau
- Limite de la zone submersible par + de 1 m d'eau
- Limite de la zone submersible par + de 2 m d'eau
- Hauteur d'eau comprise entre 0 et 0,50 m
- Hauteur d'eau comprise entre 0,50 et 1 m
- Hauteur d'eau comprise entre 1 et 2 m
- Hauteur d'eau supérieure à 2 m
- 175,50 — Cote de la crue de référence (en mNGF)
- Isocote de la crue de référence
- Limite communale